

Compte-rendu COPIL PCAET CC Sud Nivernais

Date : 17.01.2023

Participants :

Nom	Présent
Régine ROY, Présidente de la CCSN	excusée
Guy HOURCABIE, 3 ^{ème} VP en charge de l'environnement - CCSN, président du groupe de travail PCAET	X
Marie-Christine VINGDIOLET, 4 ^{ème} VP en charge de la promotion du territoire - CCSN, membre du groupe de travail PCAET	X
David COLAS, 9 ^{ème} VP en charge des itinérances douces - CCSN, membre du groupe de travail PCAET	excusé
Eric VENUAT, conseiller délégué aux circuits courts - CCSN, membre du groupe de travail PCAET	
Christine JAMET, élue communautaire, membre du groupe de travail PCAET	excusée
Elisabeth ESCURAT, élue communautaire, membre du groupe de travail PCAET	
Philippe ROLLIN, élu communautaire, membre du groupe de travail PCAET	X
Michelle PICHON-DECOURTEIX, élue municipale d'Imphy, membre du groupe de travail PCAET	X
Tifène DUCOTTET, chargée de mission transition énergétique et du climat, SIEEEN	X
Isabelle RIEUTORT, chargée de projet Contrat de Transition Ecologique Nièvre Ligérienne, SIEEEN	X
Morgan Zecchel, chargé de mission urbanisme durable, SIEEEN	X
Anne SAVIGNON, directrice Agence Locale de L'Energie et du Climat de la Nièvre (ALEC58)	X
Claire ROTHOT, cheffe de projet CRTE, Pays Val de Loire Nivernais	X
Etienne BOURGY, chargé de mission énergie, Chambre d'agriculture de la Nièvre	X
Conseil Départemental de la Nièvre	
DDT58	
Fabien LEPEYTRE, charge de mission environnement – CCCSN	X

Ordre du jour :

_ Passage en revue de l'état d'avancement de chaque action

Pour chaque action, les nouveaux éléments sont écrits ci-dessous en bleu.

Éléments issus du précédent COPIL PCAET (18.11.2021) :

_ réflexion à mener pour une éventuelle mutualisation d'une maîtrise d'œuvre afin de réaliser de nombreux travaux énergétiques aux seins des communes

_ envisager une actualisation du règlement du Four-à-chaux afin d'intégrer des éco-conditions pour les nouvelles constructions

Tableau synthétique des actions inscrites au PCAET de la CCSN :

N°action (tableau)	Intitulé de l'action	Porteur
<u>Actions déjà engagées</u>		
A4.1	Améliorer la gestion qualitative et quantitative de l'eau (CT PAL et BV Aron)	AELB, CEN, EPL, PNRM, CCSN
A4.4	Réalisation d'un cadastre solaire	SIEEEN
A5.1	Projet de récupération de chaleur fatale à l'usine d'APERAM ALLOYS Imphy et création d'un réseau de chaleur urbain	SIEEEN, APERAM, Imphy
A5.3	Structurer une filière déchets du bâtiment dans une logique d'économie circulaire	SIEEEN
A1.1	Poursuivre la coopération entre les 3 territoires PCAET, le CTE ...	SIEEEN, EPCI
A1.6	Organisation d'évènements communs sur la sensibilisation, d'information et de débats sur les enjeux de la TEE auprès du grand public	SIEEEN
A2.4	Massifier la réalisation d'audits énergétiques et mener des réflexions globales de rénovation du patrimoine public et « parapublic »	CCSN, Communes, SIEEEN
A2.5	Accélérer la rénovation énergétique du bâti résidentiel privé	CCSN, ALEC58
A2.6	Aides financières de la CCSN afin de favoriser et accélérer la rénovation énergétique sur le territoire	CCSN, CD58
A4.6	Favoriser le développement de parcs au sol photovoltaïques en recensant les terrains les plus propices (friche, terrain pollué ...)	SCOT
A4.7	Massifier le développement des chaufferies bois au sein du patrimoine public et industriel	CCSN, Communes, ALEC58, CCI
A3.1	Réalisation d'une enquête ménage sur les pratiques de mobilité et les freins aux alternatives à l'autosolisme	CCSN
<u>Actions à engager prioritairement avant 2023</u>		
A3.3	Réalisation d'un schéma d'aménagement cyclable et d'aménagements favorisant la pratique du vélo	CCSN, CD58, Communes
A2.7	Elaborer et mettre en œuvre un programme structuré de sensibilisation et d'animation en matière de transition énergétique et écologique	CCSN
A4.5	Inciter et massifier le développement des projets photovoltaïques toitures des bâtiments publics et industriels (+ ombrières de parking) en s'appuyant sur le cadastre solaire (A4.4)	CCSN, Communes
A3.4	Recenser et valoriser les lieux de coworking et de télétravail	CD58
A4.2	Accompagner les changements de pratiques agricoles en partenariat avec la Chambre d'Agriculture. Amélioration de la restauration collective. Installation d'un maraicher/arboriculteur	CdA, CCSN
A5.2	Accompagner et encourager la réalisation de diagnostics énergétiques, de travaux de rénovation énergétique, le développement de formations professionnelles, la réflexion sur les déplacements et le développement des énergies renouvelables au sein des entreprises en partenariat avec la CCI et la CMA	CCI, CMA, CCSN, TI
<u>Actions à engager entre 2023 et 2025</u>		
A2.1	Accompagner l'élaboration des PLU des communes pour une intégration effective et opérationnelle des objectifs du PCAET au sein des documents d'urbanisme et des programmes de revitalisation de centre-bourg	CCSN, Communes, SCOT
A2.2	Faire valoir à la Commission Départementale d'Aménagement Commercial les préconisations Air Energie Climat	SCOT, EPCI, CCSN
A2.3	Intégrer l'utilisation du bois local dans la construction, la rénovation et l'aménagement au sein de la commande publique	CCSN, COFOR, Communes, FIBOIS
A3.2	Inciter les employeurs publics et privés à mener une réflexion sur les déplacements Domicile-Travail de leurs salariés	CCSN
A4.3	Développer la méthanisation par l'élaboration d'un schéma de développement	CdA ? CD58 ?
A1.2	Développer les réciprocity ville/campagne	SIEEEN->CTE

➤ Améliorer la gestion qualitative et quantitative de l'eau (CT PAL et BV Aron)

Les deux Contrats Territoriaux (rivière) sont actuellement déposés à l'Agence de l'Eau Loire Bretagne en vue d'une validation formelle et d'une signature au printemps 2022. La CC Sud Nivernais a délibéré lors du Conseil Communautaire du 26/10/2021 pour que les deux contrats soient mis en œuvre, portés par l'Etablissement Public Loire pour le CT PAL et par le Parc Naturel Régional du Morvan pour le CT BV Aron. Ces démarches nécessitent également une participation financière annuelle de la part de la CCSN. En ce qui concerne le CT BV Aron, la candidature du dossier avec un portage par le PNR Morvan a également nécessité un transfert de la compétence GEMA sur le périmètre du bassin versant de l'Aron et une adhésion au syndicat mixte du PNR. Toutes ces étapes ont été passées avec succès.

La signature du CT Aron-Cressonne a eu lieu le 27 juin 2022. Depuis, deux comités de bassin ont permis la mise en place du programme d'actions pour 2023. La participation de la CCSN est prévue à 12K€ pour 2023 pour des projets de mis en défens de berges, de restauration de mares, de sensibilisation ainsi que des études sur la restauration de la continuité écologique pour deux moulins (Faye à Verneuil et Fougère à Champvert).

Dans le cadre de ce contrat de rivière, il est proposé à la CCSN l'organisation d'une réunion à destination des élus sur la thématique du zéro phyto, notamment dans les cimetières.

De son côté, la cérémonie de signature du CT Plaine Alluvial de la Loire a eu lieu le 7 novembre 2022. Un comité de pilotage a permis le lancement effectif et la mise en place du programme d'action pour 2023. La participation de la CCSN s'élève à 8K€ pour 2023 pour des projets de diagnostics de petits affluents et de la sensibilisation dans les écoles. Lors du prochain Conseil Communautaire, M.Hourcabie et M.Rollin seront officiellement nommés représentants de la CCSN au COPIL.

➤ Réalisation d'un cadastre solaire

Ce projet du SIEEEN connaît du retard. Le marché sera bientôt lancé. Le cadastre solaire devra permettre d'identifier la taille de chaque toiture, l'orientation de celle-ci et les éléments pour son raccordement. Le SIEEEN souhaite que cet outil puisse être diffusé au grand public.

Le SIEEEN indique que le cadastre solaire est en cours de finalisation, avec Cythelia Energy. La publication du site à destination du grand public est prévue pour Février 2023. Celle-ci aura comme principal objectif la sensibilisation des citoyens à l'énergie photovoltaïque. Un espace plus complet avec davantage de données, pensé pour les collectivités, devrait être opérationnel vers juin 2023.

- ❖ **Après échanges, ces avancées permettent de relancer l'idée d'un projet de grappe de toitures photovoltaïques sur les bâtiments publics dans le Sud Nivernais. Indépendamment de cette idée, il est décidé que le SIEEEN viendra présenter ce cadastre solaire aux élus du Sud Nivernais en Septembre 2023. Il sera également possible d'inclure à cette présentation la cartographie réalisée par le SCOT sur les espaces disponibles pour du photovoltaïque au sol hors espace naturel, agricole et forestier (ENAF).**

➤ Projet de récupération de chaleur fatale à l'usine d'APERAM ALLOYS Imphy et création d'un réseau de chaleur

Projet mis en standby à cause d'investissements prioritaires et importants à réaliser par l'entreprise. Par ailleurs, le projet de réseau de chaleur urbain porté par la ville d'Imphy se dirige vers une solution biomasse uniquement.

La ville d'Imphy a délégué la compétence réseau de chaleur au SIEEEN. APERAM ne souhaite plus fournir de chaleur fatale, privilégiant un projet interne.

Deux réseaux de chaleur sont à l'étude à Imphy :

Le premier, en date de 2020, est un projet biomasse dans le quartier Jean Jaurès concernant principalement la mairie, l'école Jean Jaurès, les HLM Nièvre Habitat, le gymnase, les logements d'Habellis dits de « La garenne ». Imphy et Nièvre Habitat ont validé le projet. Il manque à ce jour l'accord d'Habellis.

Le deuxième, très récent, concerne la piscine, la salle des fêtes, l'école André Dubois et des bâtiments du Conseil Départemental de la Nièvre (UTAMS). L'étude de faisabilité a été présentée en novembre et validée par la ville d'Imphy. Il s'agit d'un projet biomasse associant du solaire thermique, pour la piscine principalement (b.e EEPOS + INES). Le recrutement d'une maîtrise d'œuvre par le SIEEEN est en cours.

➤ **Structurer une filière déchets du bâtiment dans une logique d'économie circulaire**

L'étude commandée par le SIEEEN, en partenariat avec la région BFC et les EPCI du département a récemment été rendue par les bureaux d'étude lors du COPIIL final le 9 septembre 2021. Leur travail, au-delà du diagnostic, a permis de proposer un plan de sensibilisation à destination des professionnels du BTP et un plan d'actions en vue de développer certaines filières manquantes.

Le SIEEEN nous informe que suite à cette étude, le centre de tri de Rouy sera bientôt renforcé pour devenir une plateforme multi-filières, dans le but notamment de prendre en charge des matériaux ou déchets issus des activités du BTP mais également ceux déposés en déchetterie par les particuliers et les professionnels. Ce projet est en lien étroit avec le développement des futures activités des Entreprises à but d'Emploi (E.B.E) dont la mise en place est prévue dans le cadre du projet Zéro Chômeur porté par le Pays Nivernais Morvan.

Parallèlement au renforcement du site de Rouy, une campagne de sensibilisation et de communication sur le tri, le réemploi et le recyclage des déchets dans le milieu du BTP va être lancée.

➤ **Poursuivre la coopération entre les 3 territoires PCAET, le CTE ...**

La CCSN conserve ses excellentes relations avec le SIEEEN et les autres EPCI porteurs d'un PCAET dans le cadre du Contrat de Transition Ecologique (CTE) et via un réseau départemental (AGITÉ) d'acteurs engagés dans la transition écologique. Le Contrat de Transition Ecologique a réalisé son 5^{ème} COPIIL le 17 novembre 2021. Le réseau AGITÉ, animé par le SIEEEN, a organisé en 2021 de nombreux webinaires à destination des élus et des techniciens nivernais sur des sujets comme l'urbanisme, la filière bois, les mobilités, les projets en lien avec les acteurs agricoles ...

Le réseau des AGITE, acteurs de la transition énergétique nivernaise, est toujours vigoureux comme en témoigne la forte participation à Lormes le 1^{er} décembre 2022. La coopération est toujours présente entre les 3 EPCI porteurs d'un PCAET comme le démontre la réunion du 10 janvier, organisée par le SIEEEN.

L'organisation d'une journée du réseau AGITE est envisagée dans le Sud Nivernais en 2023.

➤ **Développer les réciprocity ville/campagne**

Action intégrée au CTE.

R.A.S

➤ **Organisation d'évènements communs sur la sensibilisation, d'information et de débats sur les enjeux de la TEE auprès du grand public**

Se rapporte à la coopération avec le SIEEEN et les autres territoires PCAET. L'épidémie de COVID-19 empêche pour le moment l'organisation de tout évènement.

R.A.S

➤ **Massifier la réalisation d'audits énergétiques et mener des réflexions globales de rénovation du patrimoine public et « parapublic »**

La CCSN a adhéré à l'offre du SIEEEN « Conseil en Energie Partagé (CEP) » au cours du quatrième trimestre 2020. Toutes les communes ont transmis la liste de leur patrimoine municipal. Les deux premières vagues d'audits ont été réalisées au printemps et cet été. Un accompagnement étroit est réalisé par le conseiller en énergie partagé du SIEEEN, M.Peponnet, et par M.Lepeytre. Une troisième et dernière vague sera commandée prochainement. Une partie des audits ont été présentée aux communes en septembre. De nombreux travaux de rénovation énergétique sont en projet. Par ailleurs, ces audits énergétiques ont déclenché la réalisation de plusieurs analyses d'opportunité pour l'installation de chaufferie biomasse (à plaquettes ou granulés). Ces analyses d'opportunité sont réalisées gratuitement par l'Agence Locale de l'Energie et du Climat de la Nièvre (ALEC 58).

- ❖ Catherine Goulot-Martin, du Conseil Départemental de la Nièvre demande si une mutualisation est en place en matière de maîtrise d'œuvre afin de faciliter la réalisation de travaux de rénovation énergétique par les communes rurales. M.Lepeytre indique que la question s'est posée, notamment en début d'année lorsque le SIEEEN ne pouvait pas répondre favorablement à la demande des communes. Il semblerait que le SIEEEN ait recruté une nouvelle personne depuis. Mme Savignon et Mme Vingdiolet se montre intéressée par cette éventuelle mutualisation qui permettrait de valoriser encore davantage cette démarche intercommunale, de négocier éventuellement des tarifs à la baisse et peut-être d'aller chercher des subventions.

La question sera considérée et étudiée lors des prochaines semaines par M.Hourcabie, Mme Roy ainsi que par les deux directeurs.

L'idée de mutualisation d'une maîtrise d'œuvre pour favoriser le passage aux travaux n'a pas abouti.

L'ensemble des audits ont « enfin » été réalisés. Les dernières réceptions et présentations de ces audits auront lieu en février.

Plusieurs projets de rénovation sont en cours comme la salle polyvalente à Champvert ou un bâtiment à Fleury-sur-Loire prochainement.

➤ **Accélérer la rénovation énergétique du bâti résidentiel privé en déployant une antenne locale Nièvre Rénov'**

Ce projet avait été identifié comme prioritaire. Cependant, le déploiement d'une antenne locale de conseil à la réalisation de travaux énergétiques auprès des particuliers a connu de nombreuses difficultés. En effet, le projet initial était d'intégrer la Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique (PTRE) « Nièvre Rénov' » portée par le Département et l'ALEC58 en y joignant une antenne locale, comme c'est le cas à Clamecy notamment. Les politiques et les dispositifs nationaux et régionaux ont récemment évolué après plus d'un an d'élaboration. La conséquence est que « Nièvre Rénov' » n'est plus considérée comme une PTRE par la région. Celle-ci souhaite que les PTRE se constituent à l'échelle intercommunale. Deux appels à projets ont eu lieu avec à la clé de fortes subventions pour la mise en place de PTRE intercommunale. La problématique actuelle est que la région ne sait pas si elle va relancer une nouvelle fois cet AAP.

Tout en restant attentif aux futurs appels à projets de l'ADEME et de la Région, la CCSN et l'ALEC58 ont mis en place une permanence mensuelle à Decize au sein de la Maison de l'Economie, de l'Emploi et de la Formation à raison de chaque matin du 3^{ème} mardi du mois (jour de foire). Cette permanence permettra d'apporter une expertise et un conseil gratuit et de qualité aux decizois en matière de rénovation énergétique. Un document de communication a été transmis à M.Rollin afin de l'intégrer, si c'est encore possible, au magazine municipal decizois de Janvier 2022.

Pas de nouveauté côté ADEME ou Région. La région semble subir de plein fouet la crise énergétique et a indiqué gelé son programme Effilogis fin 2022 ; Signal très négatif pour les projets de travaux de rénovation énergétique pour les bâtiments publics.

La permanence mensuelle de l'ALEC58 le 3^{ème} mardi du mois à la Maison de l'Economie, de l'Emploi et de la Formation à Decize est toujours en place.

➤ **Aides financières de la CCSN afin de favoriser et accélérer la rénovation énergétique sur le territoire**

A défaut de mettre en place une antenne locale dans l'immédiat, il a été discuté au cours de cette réunion des aides existantes pour encourager les propriétaires privés à réaliser des travaux de rénovation énergétique. M.Hourcable a présenté le Fonds d'avance PROCIVIS et le Fonds Nivernais d'Aide à la Maîtrise de l'Energie (FNAME). Le Fonds d'avance, mis en place par le SIEEEN, le CD58 et la société PROCIVIS est un fonds mutualisé dédié à l'avance des coûts des travaux pour les personnes précaires en attendant le paiement des aides et subventions. Le CD58, PROCIVIS, le SIEEEN, la FFB et quelques EPCI du département mobilisent une enveloppe financière afin de contribuer à ce fonds d'avance mutualisé. Quant à lui, le FNAME est une aide nivernaise supplémentaire destinée aux propriétaires occupants et bailleurs modestes afin de les aider financièrement dans la réalisation de travaux de rénovation énergétique. **D'un commun accord, il a été décidé que la participation de la CCSN à ces deux fonds serait proposée par M.Hourcable au Bureau Communautaire de Juin 2021.**

La participation de la CCSN au FNAME et au fonds d'avance Procivis a été approuvée lors du Conseil Communautaire du 26 octobre 2021 respectivement à hauteur de 6000€/an pendant trois ans et 20 000€. Cette participation financière a été réalisée par l'affectation d'une partie de la fiscalité issue des panneaux photovoltaïques (IFER). Ce « fond IFER » ou « fond PCAET » ou « fond vert » doit continuer à être travaillé pour aboutir à un règlement d'intervention pour les prochaines années.

La participation au FNAME et au fonds d'avance PROCIVIS est effective depuis le printemps 2022. La convention tripartite avec PROCIVIS et le CD58 est en cours de renouvellement.

Par ailleurs, il est à signaler qu'en 2022, Imphy a abonder le PIG départemental de façon à ce que les imphycois profitent d'une bonification supplémentaire. Parallèlement, Imphy a mis en place le permis de louer à partir de septembre 2022, en partenariat avec le CDHU-Soliha 58.

➤ **Elaborer et mettre en œuvre un programme global et structuré de communication/sensibilisation/animation en matière d'économie d'énergie et d'eau et de transition énergétique et écologique**

Un programme a commencé à être élaboré mais le contexte sanitaire depuis un an et demi empêche toutes actions de sensibilisation ou d'animation. Malgré tout, des opérations de sensibilisation et d'animation sont inscrites aux plans d'actions des contrats territoriaux de rivière plaine alluviale de la Loire et bassin versant de l'Aron. Ces deux contrats concernent les trois-quarts des communes membres de la CCSN. Par ailleurs, il est possible de noter l'engagement du collège de La Machine au sein des démarches CUBE.S, des animations de l'ALEC et du programme « Aire Terrestre Educative ».

Nicolas Barral s'interroge sur le rôle de la CCSN. Est-ce-que celle-ci souhaite être reconnue comme un lieu d'échanges et identifiée comme tel par toutes les structures du territoire sud nivernais agissant en faveur de la transition écologique et économique (Foire éco-bio, CEN bourgogne ...) ? On peut penser que c'est déjà le cas. A voir éventuellement si la CCSN souhaite davantage s'investir dans les actions de ses structures (Foire éco-bio, nettoyage de la Loire ...) et davantage communiquer.

Une animation à destination des élus du Sud Nivernais sur le photovoltaïque a été organisée en octobre à Decize, en partenariat avec le SIEEEN. Une quinzaine d'élus a répondu présent permettant d'avancer significativement sur les souhaits des élus en matière de développement du photovoltaïque au sol. Un « guide du bon projet photovoltaïque » à destination des élus du Sud nivernais est en cours de rédaction.

Par ailleurs, deux animations scolaires ont eu lieu en décembre à l'occasion de la semaine des valeurs de la république : un plogging à La Machine avec l'école primaire Jacques Prévert et une sensibilisation à l'éco-mobilité à l'école St-Just à Decize en partenariat avec l'association la Decyclette. Les contacts sont enfin pris avec le milieu scolaire et les animations devraient s'enchaîner.

Les objectifs fixés en matière de sensibilisation à l'environnement sont ambitieux pour 2023. Il est prévu de sensibiliser tous les publics : élus, agents de la CCSN, scolaires et grand public. Pour cette dernière cible, il a été définie la mise en place d'un stand CCSN-environnement aux événements du Sud Nivernais : Foire de Lucenay-les-aix, Foire éco-Bio à Decize, le Tour Nivernais Morvan (TNM) ... Pour ce qui est des élus, 2023 étant l'année de mi-parcours du PCAET, il sera organisé en fin d'année 2023 une demi-journée voire une journée de bilan à mi-PCAET.

➤ **Inciter et massifier le développement des projets photovoltaïques toitures des bâtiments publics et industriels (+ ombrières de parking) en s'appuyant sur le cadastre solaire**

Nous sommes dans l'attente du cadastre solaire prévu par le SIEEEN.

Pour autant, Mme Vingdiolet réitère sa proposition relative à l'instauration d'éco-conditionnalités (panneaux photovoltaïques sur toiture, récupération des eaux de pluie ...) pour les nouvelles constructions sur la zone artisanale et commerciale du Four-à-Chaux à Decize. Il pourrait être possible d'ajouter des éco-conditions aux constructions du Four-à-Chaux en les intégrant au règlement de la Z.A.C. M.Hourcabie, a indiqué être favorable à cette hypothèse de travail tant que cela contraigne peu les nouvelles installations. Il a également été recommandé de contacter la CCI et la CMA afin de s'appuyer sur leurs expériences éventuelles sur ce type de démarche.

La proposition de modification du règlement de la ZAC du Four à Chaux a été soumise et sera bientôt étudiée.

Le projet de toitures PV publiques en s'appuyant sur le cadastre est donc de nouveau envisageable avec la livraison prochaine du cadastre solaire. La CCSN a déjà initié la démarche en commençant à travailler sur les bâtiments du port et celui des frères Girard.

➤ **Favoriser le développement de parcs photovoltaïques au sol en recensant les terrains les plus propices (friche, terrain pollué ...)**

De nombreux parcs photovoltaïques au sol sont en projet sur le territoire de la CCSN. La recherche de nouveaux terrains ne semble donc pas être prioritaire.

Pour autant, certains élus de la CCSN comme M.Rollin et Mme Escurat ainsi que M.Lepeytre suivent le déroulé d'une étude lancée par le SCOT du Grand Nevers actuellement en cours et qui a pour objectif principal de démontrer et d'identifier les sites hors espaces naturels, agricoles ou forestiers susceptibles de pouvoir accueillir une installation photovoltaïque. L'étude est très intéressante. Quelques sites ont été identifiés sur le territoire de la CCSN mais ils ne sont pas actuellement disponibles. La conclusion de l'étude est programmée en Décembre.

L'étude du SCOT a répondu à ce besoin. L'une des conclusions à retenir est que les parcelles disponibles hors espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF) ne sont pas nombreuses dans le Sud Nivernais. La priorité actuelle semble davantage portée sur la bonne gestion des projets en cours afin de faire aboutir les plus vertueux pour le territoire et ses habitants. En effet, Une dizaine de projets photovoltaïques sont en cours d'élaboration ou d'instruction dans le Sud Nivernais. Un projet a été validé par la préfecture : celui situé sur l'ancienne décharge de La Machine, dont le terrain appartient à la CCSN et qui est porté par Néoen. La réalisation des travaux devrait intervenir cette année 2023.

➤ **Massifier le développement des chaufferies bois au sein du patrimoine public et industriel**

Depuis l'élaboration du PCAET, la commune de Devay a remplacé sa chaudière gaz par une chaudière bois. La commune de Cossaye est également en cours de projet similaire. La rénovation des bâtiments publics municipaux, via le CEP vu ci-dessus, sera également l'occasion pour certaines communes d'envisager le remplacement de leurs systèmes de chauffage au profit d'une chaufferie bois accompagné ou non d'un petit réseau de chaleur.

En effet, comme indiqué plus haut, la réalisation d'audits énergétiques a déclenché la réflexion chez plusieurs communes. Ainsi, une analyse d'opportunité, gratuite et réalisée par un technicien de l'ALEC58, a été réalisée à Fleury-sur-Loire, St-Germain-Chassenay et Druy-Parigny. Pour ces deux dernières communes, l'intérêt pour aller plus loin est établi. Quant à Imphy, le projet de réseau de chaleur urbain à base de biomasse se poursuit.

Les projets, en collaboration avec l'ALEC58 et le SIEEEN, poursuivent leurs chemins. Des études de faisabilité ont été réalisées et validées à Sougy-sur-loire et St-Germain-chassenay. Les travaux sont imminents à Cossaye.

Decize a également réalisé une étude d'opportunité pour le quartier des halles (piscine – cinéma-salle des fêtes). Une étude de faisabilité est désormais en cours.

Pour ce qui est des actions fléchées comme « à engager dans un second temps », certaines ont également connu des avancées :

- **Accompagner l'élaboration des PLU des communes pour une intégration effective et opérationnelle des objectifs du PCAET au sein des documents d'urbanisme et des programmes de revitalisation de centre-bourg**

La compétence urbanisme a été conservée par les communes. Pour autant, comme pour la mise à jour du PLU de Decize, le SCOT informe la CCSN des démarches en cours et la thématique Air-énergie est intégrée.

La thématique Air-énergie et de façon générale la transition écologique et énergétique est au cœur des programmes « Petites Villes de demain » et « Opération de revitalisation de territoire » (ORT) au sein desquels la CCSN est engagée.

Dans le cadre de ses missions, Morgan Zecchel, chargé de l'urbanisme durable, reste attentif et informé sur la révision de documents d'urbanisme comme sur celui du PLU de Decize notamment.

Mme Pichon informe qu'Imphy devrait bientôt procéder à la révision de son PLU.

- **Faire valoir à la Commission Départementale d'Aménagement Commercial les préconisations Air Energie Climat**

En ce qui concerne les commissions départementales, il convient aux élus membres de celles-ci d'intégrer les objectifs du PCAET.

R.A.S

- **Intégrer l'utilisation du bois local dans la construction, la rénovation et l'aménagement au sein de la commande publique**

Pas d'avancée significative. La correspondante Nièvre de la COFOR Natasha Leclerc est récemment partie.

Un nouveau contact a été pris à la COFOR : Thomas Nuyten. Un point a été réalisé début janvier. Trois communes membres de la CCSN sont adhérentes à la COFOR : Thianges, La Machine et La Fermeté.

Possibilité d'actions avec la COFOR : Travail foncier (parcelles en section, échanges de parcelles La Machine-Thianges ...), formation à destination des élus, animation dans les écoles etc.

- **Réalisation d'une enquête ménage sur les pratiques de mobilité et les freins aux alternatives à l'autosolisme**

Une enquête ménage réalisée par la CCSN a été diffusée au printemps 2021. Cette enquête avait pour objectifs de mieux connaître les pratiques en matière de mobilité ainsi que les freins à une plus grande pratique des mobilités douces. Les résultats de cette enquête indiquent que deux modes de transport alternatifs à la voiture intéressent les habitants du sud nivernais : le train et le vélo. Cependant, la pratique du vélo est limitée par l'insécurité routière que ressentent les personnes ayant répondues, principalement à Decize. Pour ce qui est du train et notamment la ligne Decize-Nevers, les répondants sollicitent une amélioration en terme d'horaires et de fiabilité.

R.A.S

- **Réalisation d'un schéma d'aménagement cyclable et d'aménagements favorisant la pratique du vélo**

Le Conseil Départemental de la Nièvre (CD58), en partenariat avec la CCSN et la ville de Decize, a réalisé en 2020 une étude pour améliorer la cyclabilité de la Nièvre en s'appuyant sur le réseau des véloroutes et en réalisant un zoom sur la CCSN. Un rapport final, avec des propositions d'aménagements sur chaque tronçon, a été rendu fin 2020.

Par ailleurs, la municipalité de Decize s'est engagée début 2021 dans l'élaboration de son schéma vélo avec pour l'objectif d'aller plus loin que la simple traversée de la ville en ayant un œil plus orienté « trajets du quotidien » que

tourisme. M.Rollin indique que cette étude en est actuellement à la 4^{ème} étape qui correspond au rendu final du schéma cyclable et aux préconisations techniques précises.

Par ailleurs, M.Colas travaille actuellement avec les techniciens de la CCSN sur la possibilité d'une aide à l'achat de vélo, à l'instar de l'agglomération de Montluçon ou de Nevers par exemple. Un travail sur la partie de voirie communautaire à Decize (rue de la Jonction, digue de la jonction 3^{ème} section) est également mené avec une réflexion sur un marquage au sol fluorescent, conformément aux conclusions de l'étude du CD58 évoquée plus haut.

2022 a vu la mise en place d'une aide à l'achat d'un vélo par la Communauté de Communes Sud Nivernais. Les grands principes de cette aide et du règlement sont :

- _ être résident principal sur le territoire communautaire
- _ subvention fixée à 30% du prix d'achat plafonnée à 300€
- _ subvention attribuée jusqu'à épuisement des crédits alloués
- _ Tous types de vélos, neufs ou d'occasions, achetés auprès d'un revendeur professionnel hors achat en ligne
- _ Maximum 1 vélo par personne et 2 vélos par foyer
- _ pas de conditions de ressources
- _ interdiction de revente avant 3 ans

Le renouvellement est prévu pour 2023 suite au grand succès de celle-ci (enveloppe de 30 000€ allouée utilisée en trois mois), en modifiant le plafond (200€ pour 2023).

Par ailleurs, la CCSN a toujours pour projet d'aménager la seule voirie communautaire à Decize, la rue de la jonction, afin de favoriser les déplacements cyclables sur celle-ci et déclencher une dynamique avec le CD58 et la ville de Decize.

M.Rollin indique d'ailleurs que Decize a mis en place un conseil citoyen à l'environnement qui travaille entre autres sur le sujet de la cyclabilité de la ville.

➤ **Recenser et valoriser les lieux de coworking et de télétravail**

Le Conseil Départemental de la Nièvre a récemment mis à jour ses connaissances en matière de lieux de coworking et espace de télétravail.

En ce qui concerne la CCSN, l'espace de télétravail au port de la Jonction est actuellement très peu utilisé pour de nombreuses raisons (manque de gestion et de communication, service rendu laissant à désirer, espace occupé par les nouveaux agents de la CCSN ...). Cet espace sera bientôt réaménagé en bureaux à destination du nouveau personnel de la CCSN.

Les travaux au sein des locaux de la CCSN ont eu lieu en 2022. Le télécentre n'existe plus, laissant la place à deux bureaux à destination de nouveaux agents.

➤ **Accompagner les changements de pratiques agricoles en partenariat avec la Chambre d'Agriculture**

M.Venuat, conseiller délégué en charge de l'accompagnement et de l'adaptation des filières agricoles du territoire aux circuits courts, et M.Hourcabie, vice-président à l'environnement et au développement durable se sont réunis le 5 février 2021 afin de partager leurs visions et d'échanger sur les actions à mettre en place. Deux actions ont été retenues : la réalisation d'un diagnostic auprès des cantines scolaires (qui découlerait sur un travail d'approvisionnement plus local avec les cantines volontaires) et l'installation de maraicher(s) ou arboriculteur(s) sur du foncier public disponible (les étapes sont le recensement du foncier disponible, l'analyse pédologique des parcelles disponibles et la recherche de personnes intéressées pour s'installer). Les courriers et mails aux mairies et aux écoles ont été envoyés. Un état des lieux de l'approvisionnement des cantines scolaires a été réalisé. Pour le moment, la moitié des cantines a répondu à la sollicitation. Pour ce qui est du projet d'installation d'un ou plusieurs maraicher/arboriculteur, peu de communes ont répondu mais un premier travail d'identification des parcelles

disponibles a été réalisé. M.Venuat indique qu'il serait peut-être plus facile de faire aboutir le projet en travaillant sur un projet « clé en main » pour un jeune agriculteur sur des terrains appartenant à la CCSN.

Catherine Goulot-Martin indique que le développement des circuits-courts a été réaffirmé comme une priorité par le nouveau président du CD58.

La CCSN continue de travailler sur la production de légumes ou de fruits sur son territoire. Ainsi, une parcelle à St-léger des vignes a été défrichée en fin d'année 2022 en vue d'une étude de sol et eau par la chambre d'agriculture, prévue également sur une autre parcelle du Four-à-Chaux.

Il est à noter que la ville de Decize mène le même type de projet sur ces parcelles derrière le lycée.

➤ **Développer la méthanisation par l'élaboration d'un schéma de développement**

Aucune avancée significative. Le projet de Nevers agglomération et du Sieeen à proximité du territoire de la CCSN a connu quelques contretemps.

R.A.S

➤ **Accompagner et encourager la réalisation de diagnostics énergétiques, de travaux de rénovation énergétique, le développement de formations professionnelles, la réflexion sur les déplacements et le développement des énergies renouvelables au sein des entreprises en partenariat avec la CCI et la CMA**

Cette action a connu une avancée via la démarche « Territoire d'Industrie » dont la CCSN fait partie. L'une des actions de cette démarche est une dynamique collective d'Ecologie Industrielle et Territoriale dont M.Lepeyre est le référent pour la CCSN. Ainsi, plusieurs diagnostics ont été réalisés au sein d'entreprises afin d'optimiser les flux entrants et sortants, de trouver des synergies entre industriels et de réduire l'impact environnemental.

R.A.S _ Une réunion avec la CCI aura lieu le 24/01/2023 afin de relancer les actions en faveur de la transition énergétique et écologiques pour les professionnels.

L'action « Ecologie Industrielle et Territoriale » (E.I.T) dans le cadre du programme Territoire d'industrie a permis de réaliser des diagnostics répertoriant les différents flux des industriels du sud nivernais. L'une des principales actions concrètes qui a abouti est une meilleure valorisation des palettes bois grâce à une mutualisation de transport et le travail avec une société spécialisée basée dans le Cher.

Il est possible de rajouter aux actions programmées lors de l'élaboration du PCAET, quelques autres actions qui se sont rajoutées en fonction des opportunités :

- Amélioration de l'éclairage public de la CCSN. En effet la CCSN possède la gestion des zones économiques au sein du Sud Nivernais (Four-à-Chaux à Decize, le Champ de la Dame à Decize, zone artisanale de Sougy ...) et le passage des luminaires en LED est prévue pour 2023. Suite aux travaux, il s'agira pour la CCSN de définir l'éclairage de ses zones.
- Réhabilitation d'une friche industrielle à Decize. En effet, la CCSN travaille actuellement à la dépollution et la démolition de l'ancienne céramique de Decize, avenue de Verdun. L'étude « diagnostic des pollutions » incluant la proposition de plans de gestion sera présentée aux élus concernés début février.

Le tableau des actions peut ainsi être mis à jour comme ceci :

N°action (tableau)	Intitulé de l'action	Porteur
<u>Actions déjà engagées</u>		
A4.1	Améliorer la gestion qualitative et quantitative de l'eau (CT PAL et BV Aron)	AELB, CEN, EPL, PNRM, CCSN
A4.4	Réalisation d'un cadastre solaire	SIEEEN
A5.1	Projet de récupération de chaleur fatale à l'usine d'APERAM, et création d'un réseau de chaleur urbain à Imphy	SIEEEN, APERAM, Imphy
A5.3	Structurer une filière déchets du bâtiment dans une logique d'économie circulaire	SIEEEN
A1.1	Poursuivre la coopération entre les 3 territoires PCAET, le CTE ...	SIEEEN, EPCI
A1.6	Organisation d'évènements communs sur la sensibilisation, d'information et de débats sur les enjeux de la TEE auprès du grand public	SIEEEN
A2.4	Massifier la réalisation d'audits énergétiques et mener des réflexions globales de rénovation du patrimoine public et « parapublic »	CCSN, Communes, SIEEEN
A2.5	Accélérer la rénovation énergétique du bâti résidentiel privé	CCSN, ALEC58
A2.6	Aides financières de la CCSN afin de favoriser et accélérer la rénovation énergétique sur le territoire	CCSN, CD58
A4.6	Favoriser le développement de parcs au sol photovoltaïques en recensant les terrains les plus propices (friche, terrain pollué ...)	SCOT
A4.7	Massifier le développement des chaufferies bois au sein du patrimoine public et industriel	CCSN, Communes, ALEC58, CCI
A3.1	Réalisation d'une enquête ménage sur les pratiques de mobilité et les freins aux alternatives à l'autosolisme	CCSN
A4.2	Accompagner les changements de pratiques agricoles en partenariat avec la Chambre d'Agriculture. Amélioration de la restauration collective. Installation d'un maraicher/arboriculteur	CdA, CCSN
A3.4	Recenser et valoriser les lieux de coworking et de télétravail	CD58
A2.7	Elaborer et mettre en œuvre un programme structuré de sensibilisation et d'animation en matière de transition énergétique et écologique	CCSN
A3.3	Réalisation d'un schéma d'aménagement cyclable et d'aménagements favorisant la pratique du vélo	CCSN, CD58, Communes
A2.1	Accompagner l'élaboration des PLU des communes pour une intégration effective et opérationnelle des objectifs du PCAET au sein des documents d'urbanisme et des programmes de revitalisation de centre-bourg	CCSN, Communes, SCOT
A2.2	Faire valoir à la Commission Départementale d'Aménagement Commercial les préconisations Air Energie Climat	SCOT, EPCI, CCSN
<u>Actions à engager d'ici 2025</u>		
A4.5	Inciter et massifier le développement des projets photovoltaïques toitures des bâtiments publics et industriels (+ ombrières de parking) en s'appuyant sur le cadastre solaire (A4.4)	CCSN, Communes
A5.2	Accompagner et encourager la réalisation de diagnostics énergétiques, de travaux de rénovation énergétique, le développement de formations professionnelles, la réflexion sur les déplacements et le développement des énergies renouvelables au sein des entreprises en partenariat avec la CCI et la CMA	CCI, CMA, CCSN, TI
A2.3	Intégrer l'utilisation du bois local dans la construction, la rénovation et l'aménagement au sein de la commande publique	CCSN, COFOR, Communes, FIBOIS
A3.2	Inciter les employeurs publics et privés à mener une réflexion sur les déplacements Domicile-Travail de leurs salariés	CCSN
A4.3	Développer la méthanisation par l'élaboration d'un schéma de développement	CdA ? CD58 ?
A1.2	Développer les réciprocity ville/campagne	SIEEEN->CTE